

Questions orales

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, les députés néo-démocrates ont eu l'occasion vendredi dernier d'exposer aux Canadiens leur politique de lutte contre l'inflation.

Une voix: Dites-nous jusqu'à quel point vous laisserez aller les choses.

M. MacEachen: N'empêche que les députés néo-démocrates ne s'inquiètent guère de l'inflation.

M. Deans: Ce n'est pas vrai!

M. MacEachen: Ils sont prêts à accepter que les prix augmentent encore puisque chaque politique qu'ils recommandent entraînerait une hausse des prix et des taux d'intérêt plus élevés, attisant ainsi l'inflation.

M. Deans: Non. Elles feraient fléchir l'inflation.

M. MacEachen: Tel serait le résultat de leur politique. Il est temps que les Canadiens comprennent combien le NPDP ne se soucie guère des prix élevés. Il ne s'intéresse pas à ce phénomène économique.

Des voix: Bravo!

* * *

LE TOURISME

LES CONSÉQUENCES DE LA FUSION D'AGENCES DE VOYAGES

Mlle Aileen Nicholson (Trinity): Madame le Président, c'est au ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) que je m'adresse. Étant donné l'annonce de la fusion des sociétés Sunflight Vacations Ltd. et Skylark Holidays Ltd., fusion qui devrait donner le jour à une entreprise qui sera trois fois plus puissante que n'importe quelle autre entreprise œuvrant dans ce secteur, et contrôlera plus de 50 p. 100 du secteur des voyages au Canada, le ministre ne s'inquiète-t-il pas des conséquences que cette fusion risque d'avoir sur leurs petits concurrents et sur les consommateurs, et a-t-il saisi de la chose son collègue, le ministre de la Consommation et des Corporations?

[Français]

L'hon. Charles Lapointe (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame le Président, je dirai à l'honorable député que j'ai suivi cette affaire d'assez près par le biais des divers rapports de presse qui pouvaient être présentés dans les journaux canadiens. Je dois dire que comme lui-même, je suis intéressé à ce qu'il y ait toujours un produit de destination touristique le plus concurrentiel possible, disponible pour les touristes canadiens, et que j'ai déjà soulevé cette question avec mon collègue, le ministre de la Consommation et des Corporations.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

L'ÉPIDÉMIE DE FIÈVRE APHTEUSE

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Le ministre est probablement au courant de l'épidémie de fièvre aphteuse

qui s'est déclarée sur une île au large des côtes danoises. Il n'est pas sans savoir également que tous les éleveurs bovins et ovins ont une peur bleue de cette maladie. Il n'a pas oublié non plus l'épidémie de fièvre aphteuse qui s'était déclarée à Regina en 1952. C'est pourquoi, j'aimerais savoir quelles mesures, la direction de l'hygiène vétérinaire a prises, pour protéger les éleveurs bovins et ovins contre tout risque de contagion du cheptel canadien, du fait des importations de viande bovine congelée en provenance du Danemark par les pays du Marché commun?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, le cas de fièvre aphteuse au Danemark nous préoccupe tout particulièrement, d'autant plus que l'on en ignore l'origine. L'épidémie a été circonscrite à un troupeau et ne s'est pas propagée à l'ensemble du troupeau de l'exploitation concernée. Tous les animaux atteints ont été abattus et toutes les précautions ont été prises. Nous avons interdit l'importation de viande, que ce soit de viande congelée ou de viande fraîche. Cela fait deux mois qu'il n'y a eu aucune importation de ces produits au Canada.

Maintenant, si le député possède d'autres informations, nous aimerions en prendre connaissance parce que cette question nous préoccupe. Les règlements du commerce international prévoient que le cheptel danois ne devra être atteint d'aucune maladie pendant les deux années suivant l'éruption de fièvre aphteuse, avant que sa viande ne puisse à nouveau être exportée. Ces règlements s'appliquent à nos échanges avec nos autres partenaires commerciaux.

Les Danois reconnaissent la validité de ce règlement. C'est une catastrophe pour le Danemark qui tire la majeure partie de ses revenus de l'exportation de ses produits agricoles, porcins en particulier, qui représente les trois quarts de leur production. Une telle situation peut donc être catastrophique pour l'économie de ce pays et nous la déplorons. Cette affaire prouve qu'en dépit de toutes les précautions que l'on peut prendre, au Danemark comme ailleurs, une telle catastrophe peut se produire.

LES EXPORTATIONS AU CANADA DE VIANDE BOVINE EN PROVENANCE DU DANEMARK

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Madame le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Je suis sûr qu'il sait qu'il y a dans les entrepôts du Canada plusieurs milliers de livres de bœuf d'exportation du marché commun européen en provenance du Danemark. Qu'allons-nous faire avec ces réserves puisqu'il existe un risque de contamination étant donné qu'il est impossible de déceler les germes de la fièvre aphteuse dans les produits bovins? La situation est grave. Le ministre peut-il nous dire quelle a été l'attitude du gouvernement à cet égard et s'il a communiqué avec les bureaux compétents des États-Unis au sujet de cette affaire?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, j'ignore si mes collaborateurs ont communiqué avec les autorités américaines à ce sujet, mais nous avons interdit la distribution de toutes les viandes en provenance du Danemark, bœuf ou porc actuellement entreposées au Canada.